ART. 35 BIS N° 777

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

# PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 777

présenté par Mme Thillaye

-----

#### **ARTICLE 35 BIS**

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« porterait une possible »,

les mots:

« pourrait porter ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.